



Catastrophes naturelles en Afrique



- *Financement des risques de catastrophe naturelle - P.5*
- *Interview : Vivienne Pearson
Directrice générale, Association sud-africaine des assurances SAIA - P.11*
- *Forum des directeurs généraux de sociétés d'assurance: - P.14*
- *Hommage à M. Bakary Kamara à Lagos, Nigeria: - P.28*

- 3. Messages du Directeur Général
- 19. Séminaires et formations en Afrique du Nord - Est
- 23. Séminaires et formations en Afrique de l'Ouest (anglophone)
- 25. Séminaires et formations en Afrique de l'Est



▪ Société créée en 1976 ▪ 42 Etats membres africains

Assurance agricole

Résumé

L'agriculture est un secteur important de l'économie africaine en tant que principale pourvoyeuse d'aliments et de revenus pour la majorité des ménages du continent. L'accroissement prévu de la population africaine et l'urgence de relever les défis associés au changement climatique sur les systèmes de production alimentaire, font qu'il faut investir davantage dans le secteur agricole sur le continent. Pour que ces investissements soient durables, il est important de dépouiller toute la chaîne de valeur du secteur agricole des risques qui le minent grâce à des solutions efficaces de transfert des risques, notamment l'assurance. Cela permettra de débloquer des financements et de promouvoir la résilience en protégeant les agriculteurs contre les risques inhérents à l'agriculture. Chez Africa Re, nous offrons une protection et un soutien technique aux compagnies d'assurance partout en Afrique. Nous tirons parti de la technologie et des partenariats pour soutenir nos clients dans le développement de produits, l'excellence en souscription et la gestion des sinistres.

Nos Offres

Nous offrons une protection pour toutes les catégories d'assurance agricole, et pour toutes les catégories d'entreprises agricoles à valeur ajoutée, y compris les grandes cultures, le bétail et les produits spécialisés:

Assurance des grandes cultures

- Multi-risques
- Assurance indicelle
- Rendement par superficie
- Risque spécifique

Assurance du bétail

- Production laitière
- Bœuf et élevage
- Volaille
- Moutons, chèvres et porcheries

Assurance des produits spécialisés

- Floriculture & fleurs d'été
- Cultures de fruits et légumes
- Aquaculture et élevage de bovins
- Sylviculture

NOTATION FINANCIÈRE

A

A.M. Best

A-

Standard & Poor's

Dans le top 40 du classement mondial des réassureurs (selon S&P)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter notre réseau de bureaux à Nairobi, Lagos, Casablanca, Ébène (Maurice), Le Caire, Abidjan, Dubaï, Johannesburg, Addis-Abeba, Kampala et Khartoum.

Force, Proximité, Possibilités et Protection

Message du Directeur Général

Dr. Corneille KAREKEZI



Chers lecteurs/Chères lectrices,
Même si ce n'est pas la coutume, je commencerai par un vibrant hommage rendu aux hommes d'exception de notre secteur qui viennent d'être rappelés auprès du Créateur.

Nécrologie

Une icône africaine du secteur de la réassurance, **M. Bakary Kamara, ancien Directeur général de notre Société, nous a quittés le 10 janvier 2024.** Si Africa Re est devenu non seulement le plus grand réassureur local en Afrique et au Moyen-Orient, mais aussi le réassureur le mieux noté dans ces 2 régions et qui figure parmi les 40 plus grands groupes de réassurance dans le monde en termes de primes nettes, c'est en partie grâce aux efforts et à la vision de M. Kamara qui a servi la Société pendant 4 décennies. En effet, arrivé à Africa Re en 1984, M. Kamara a d'abord servi pendant 10 ans comme Secrétaire général, puis pendant 18 ans comme Directeur général du Groupe.

Après son départ à la retraite en 2011, M. Kamara a continué à servir Africa Re à divers titres, notamment en tant que Président du Conseil d'administration de nos filiales (Africa Re South Africa Ltd en Egypte et Africa Retakaful Company Ltd en Egypte) et Vice-président du Conseil d'administration du Groupe, ce quelques heures seulement avant son décès.

Nous remercions Dieu que M. Kamara nous ait quittés en sachant qu'**Africa Re a franchi le cap psychologique du milliard de dollars des Etats-Unis de primes brutes en 2023.**

Au moment où j'adresse mes sincères condoléances à la famille de M. Kamara tout en priant Dieu Tout-Puissant d'accorder à son âme une paix parfaite,

La liste des catastrophes naturelles qui ont frappé le continent en 2023 est tout simplement trop longue et leur coût trop important.

je tiens à assurer le lecteur que son héritage de professionnalisme, d'intégrité et d'excellence se perpétuera et sera transmis aux générations à venir en Afrique Re.

Les cérémonies commémoratives qui auront lieu le 10 février 2024 à Lagos, (Nigeria) et le 19 février 2024 à Nouakchott (Mauritanie) seront documentées dans la présente édition (page 28) et dans d'autres à venir.

Je présente également mes sincères condoléances aux familles de 2 membres pionniers de notre Conseil d'administration, en l'occurrence M. Eugene Okwor du Nigeria et M. Abdelaal Al Diaw du Soudan, décédés le 14 et le 31 janvier 2024 respectivement. Au nom du Conseil d'administration et du personnel d'Africa Re, nous prions pour que leurs âmes reposent en paix et nous souhaitons que

leurs familles trouvent la force dont elles ont besoin pour supporter ces immenses pertes.

Réponse à la montée des catastrophes naturelles

Au moment où nous réfléchissons aux catastrophes naturelles qui ont frappé notre cher continent ces

Devant ce tableau plus que sombre, il nous faut des solutions innovantes qui contribueraient à une couverture d'assurance plus inclusive pour aller au-delà de l'approche traditionnelle basée sur l'indemnisation.

derniers temps, une question franche nous vient toujours à l'esprit : « Comment pourrions-nous exploiter notre énergie et nos ressources pour atténuer efficacement ces risques coûteux, étant donné que la science et la technologie ne sont pas encore en mesure de prédire avec précision leur survenue ? » Question tout à fait légitime, car le spectacle effroyable des conséquences des récentes catastrophes naturelles sur le continent africain n'a laissé personne indifférent.

La liste des catastrophes naturelles qui ont frappé le continent en 2023 est tout simplement trop longue et leur coût trop important. Nous en citons quelques-uns : le TREMBLEMENT DE TERRE du 8 septembre 2023 au Maroc (nombre de morts : près de 3 000 personnes, coût économique : près de 10,7 milliards de dollars, coût de la reconstruction : 11,7 milliards de dollars dans les 5 prochaines années), les INONDATIONS en Libye (bilan : plus de 5 000 Libyens tués et plus de 10 000 disparus, pertes économiques : inconnues mais très élevées, coût de la reconstruction : 1,8 milliard de dollars), en République démocratique du Congo (plus de 400 morts) et au Rwanda (plus de 131 morts) et le CYCLONE au Mozambique (plus de 1 400 morts

pour le cyclone Freddy).

Devant ce tableau plus que sombre, il nous faut des solutions innovantes qui contribueraient à une couverture d'assurance plus inclusive pour aller au-delà de l'approche traditionnelle basée sur l'indemnisation.

Dans cette 31ème édition d'Africa Re News, nous braquons les projecteurs sur les catastrophes naturelles. L'article phare, intitulé **Financement des risques de catastrophes naturelles : problèmes et opportunités pour les assureurs et réassureurs africains**, a été rédigé par Dr Phocas Nyandwi, notre Directeur des opérations centrales et des risques spéciaux. Il s'agit d'une réflexion d'un assureur/réassureur africain qui se préoccupe de la voie à suivre en matière d'atténuation des risques liés aux catastrophes naturelles en Afrique.

Sur le même sujet, vous découvrirez également dans le présent numéro l'expérience de l'Afrique du Sud dans un **entretien très enrichissant accordé par Vivienne Person, Directrice générale de l'Association des assureurs sud-africains (SAIA en anglais)**. Je profite de cette occasion pour la remercier chaleureusement d'avoir accepté de partager avec nos lecteurs l'expérience sud-africaine sur divers aspects du secteur, notamment la mise en œuvre de la norme IFRS 17, le modèle réglementaire original de l'Afrique du Sud et bien d'autres encore.

Cette 31ème édition vous propose en outre un **compte rendu poignant du récent Forum des directeurs généraux d'Africa Re pour la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe** qui s'est tenu à Mombasa (Kenya) du 25 au 26 janvier 2024 sous le thème Adopter les normes du marché pour un secteur des assurances durable en Afrique. Le forum était, pour Africa Re, une nouvelle occasion de promouvoir l'excellence dans le secteur dans le cadre de sa mission.

Bonne lecture.



Dr Phocas NYANDWI
Directeur, Opérations Centrales & Risques Spéciaux

Financement des risques de catastrophes naturelles: Défis et Opportunités pour les (Ré) assureurs africains

Les catastrophes naturelles sont en augmentation ces dernières années, en raison du réchauffement climatique. Compte tenu de leurs effets dévastateurs sur les biens, les infrastructures et les moyens de subsistance, il convient de mettre en place des mécanismes appropriés de gestion et de financement des risques de catastrophe, afin d'en atténuer l'effet sur les économies et sur les citoyens. Le financement des risques de catastrophe est un défi d'envergure mondiale, pour lequel il est fait recours à une combinaison de mesures ex-ante et ex-post, pour en alléger la charge. L'assurance est un des outils ex-ante les plus efficaces, permettant de s'assurer à l'avance que des fonds soient disponibles immédiatement, à

Le financement du risque de catastrophe par le biais de l'assurance permet d'accroître l'efficacité, la rapidité et la certitude, comparé aux autres mécanismes.

la suite d'un événement catastrophique. En raison du faible taux de pénétration de l'assurance, l'Afrique a historiquement enregistré le déficit de couverture le plus important pour les sinistres liés aux catastrophes naturelles, compte tenu du fait que la plus grande partie des sinistres n'est pas assurée. Il y a une opportunité pour l'industrie de l'assurance africaine de mettre au point des solutions innovantes pour réduire ce déficit de couverture.

Financement et atténuation du risque de catastrophe par le biais de l'assurance

Le défi lié au financement du risque de catastrophe

En raison de leur plus grande fréquence, les catastrophes naturelles entraînent des effets économiques et sociaux durables dans différentes parties du monde, faisant ainsi de la gestion des catastrophes un enjeu politique mondial. Puisque la tendance est principalement liée au changement climatique dû au réchauffement de la planète, une augmentation de la fréquence et de la sévérité de ces sinistres est attendue au fil du temps. En 2022, des pertes économiques d'une valeur de 313 milliards de dollars ont été enregistrées, 4% de plus que la moyenne du 21ème siècle. Les températures en 2022 ont dépassé de 0,860 C la moyenne du 20ème siècle et de 1,340 C celle de la période 1991-2020¹. Les nombreux événements catastrophiques survenus en 2023, notamment les tremblements de terre en Turquie et au Maroc, la tempête Daniel en Libye, le cyclone Freddy au Mozambique et les inondations au Rwanda et en République Démocratique du Congo



1. Aon, 2023 Weather, Climate and Catastrophe Report.

En raison de l'état de préparation insuffisant, en termes d'options de réponse, la plupart des gouvernements ont essentiellement recours aux instruments 'post-catastrophe', notamment la réaffectation budgétaire, l'emprunt et l'aide internationale. La dépendance excessive à l'égard du financement ex-post des risques de catastrophes comporte de graves lacunes.

sont un rappel douloureux de la nécessité d'une meilleure préparation en vue de renforcer la résilience.

La gestion des risques de catastrophe regroupe un large éventail de cadres de politiques destinées à prévenir, si possible, à atténuer le risque et à financer les pertes par le biais du transfert de risque, de ressources publiques ou de fonds obtenus des donateurs. L'écart entre les sinistres catastrophiques et la couverture des coûts de catastrophes semble être plus important dans les pays en développement et illustre la nécessité de mesures de politique². En raison de l'état de préparation insuffisant, en termes d'options de réponse, la plupart des gouvernements ont essentiellement recours aux instruments 'post-catastrophe', notamment la réaffectation budgétaire, l'emprunt et l'aide internationale. La dépendance excessive à l'égard du financement ex-post des risques de catastrophes comporte de graves lacunes. Le gouvernement se voit souvent forcé de prendre en charge l'essentiel des coûts, sacrifiant ainsi d'autres priorités économiques et sociales importantes. D'autres part, les financements en provenance des donateurs nécessitent au mieux un temps d'attente souvent long avant la mise en place, si jamais ils se concrétisent.

Des instruments efficaces de financement du risque de catastrophes sont nécessaires, pour en absorber les effets, étant donné que les besoins en la matière dépassent les capacités de résilience face aux catastrophes des pays africains. A ce sujet, les étapes importantes sont, notamment, l'évaluation des risques de catastrophe afin de comprendre le risque et d'avoir une idée de son coût potentiel, la mise au point de mesures d'atténuation pour minimiser

l'impact financier, l'analyse et le choix des instruments financiers les plus appropriés, la planification afin d'assurer une réponse en temps opportun, ainsi que des canaux de distribution permettant un accès aux populations touchées, en cas de survenance de tels événements.

Une taxonomie d'options de transfert de risque existe, permettant de gérer les risques financiers liés aux catastrophes, pour disposer de fonds pouvant être décaissés immédiatement après la survenance de l'évènement, en sus des autres mesures ex-ante telles que la constitution de tampons budgétaires au fil du temps ou les prêts conditionnels négociés d'avance auprès d'institutions financières. Le risque peut être transféré principalement au moyen de solutions d'assurance et du marché du capital. Parmi ces dernières, les obligations catastrophe représentent un instrument de transfert de risque émergent, mais leur utilisation demeure relativement limitée du fait de leur caractère sophistiqué et des coûts de montage.



Le Rôle de l'assurance dans le financement du risque de catastrophe

Le financement du risque de catastrophe par le biais de l'assurance permet d'accroître l'efficacité, la rapidité et la certitude, comparé aux autres mécanismes. Dans de nombreux pays, la couverture d'assurance pour les dommages aux biens privés et publics est fournie par le secteur privé d'assurance et s'étend aux catastrophes naturelles. Toutefois, en raison de la taille potentiellement monumentale des dégâts

2. Asian Development Bank (2020), Incorporating a Disaster Risk Financing and Insurance Framework into Country Management and Development Strategies.

L'industrie africaine de la (ré)assurance peut s'appuyer sur les avancées technologiques modernes du secteur de l'assurance mondiale, lequel a beaucoup investi pour mieux comprendre les risques de catastrophe et a mis au point des solutions plus pratiques pour quantifier les pertes et gérer les sinistres.

que peuvent causer ces événements, l'ampleur des pertes peut facilement conduire à l'épuisement de la capacité du marché d'assurance privé. Chose plus importante, la faible couverture d'assurance des événements catastrophiques, résultant du faible taux de pénétration qui est encore plus problématique dans les pays en développement, laisse supposer que les sinistres ne sont pas assurés, pour la majorité de la population. La pénétration de l'assurance sur le continent africain, mesurée par le ratio de primes d'assurance en pourcentage du PIB, a été estimé à 2,4% en 2022, bien en-dessous de la moyenne mondiale de 6,8%. Le niveau de pénétration est encore plus bas, à 0,97%, si l'on exclut l'Afrique du Sud, qui fait figure d'exception avec 11,3% et contribue à hauteur de 65,3% du total de la prime du continent³. Cela signifie que le marché traditionnel de l'assurance touche une proportion très faible de la population africaine et que la plupart des sinistres liés aux catastrophes naturelles ne sont pas assurés.

Les faits susmentionnés illustrent la nécessité de solutions novatrices sur le continent africain, en vue d'une couverture d'assurance plus inclusive. L'industrie africaine de la (ré)assurance peut s'appuyer sur les avancées technologiques modernes du secteur de l'assurance mondiale, lequel a beaucoup investi pour mieux comprendre les risques de catastrophe et a mis au point des solutions plus pratiques pour quantifier les pertes et gérer les sinistres. L'assurance paramétrique est un des résultats les plus significatifs auxquels ces efforts ont permis d'aboutir, et propose une approche plus simple en matière de police d'assurance et de gestion de sinistres que celle traditionnellement suivie, qui est fondée sur le principe indemnitaire.

L'assurance paramétrique est axée essentiellement sur un seuil, convenu d'avance, en ce qui concerne l'ampleur de l'évènement assuré, comme le niveau des eaux dans le cas de l'assurance inondations, qui déclenche le sinistre. Une fois que le paramètre lié au seuil est activé, il est procédé au règlement selon des modalités prédéterminées, sans d'autres ajustements pour évaluer le dommage réel subi. Le seuil d'activation est généralement fixé en fonction de la tolérance au risque de l'assuré, en tenant compte d'autres mesures d'atténuation du risque qui sont en place. L'assurance paramétrique offre la possibilité de mesurer les sinistres de manière plus précise et met l'assureur à l'abri d'un risque moral vis-à-vis des assurés puisque le facteur déclencheur et le montant du sinistre sont indépendants de son opinion et de celle de l'assuré. L'assurance paramétrique offre également la possibilité d'une couverture plus large, en permettant aux assureurs de couvrir des risques qui seraient autrement exclus du champ d'application de l'assurance traditionnelle, à condition que le risque en question comporte un paramètre mesurable. Une des difficultés liées à l'assurance paramétrique concerne le risque de base, en cas d'inadéquation entre le risque modélisé et le sinistre réel, mais les avantages qu'elle offre l'emportent largement sur les risques.



Une des difficultés liées à l'assurance paramétrique concerne le risque de base, en cas d'inadéquation entre le risque modélisé et le sinistre réel, mais les avantages qu'elle offre l'emportent largement sur les risques.

3. SWISS RE (2023), Sigma 03/2023.

Compte tenu des économies qu'elle permet de réaliser sur la souscription, la gestion de polices et le traitement de sinistres, par rapport à l'assurance traditionnelle, l'assurance paramétrique devrait se développer rapidement et s'étendre à beaucoup d'autres produits d'assurance. En Afrique, l'assurance agricole fournit des moyens de subsistance à un grand nombre de personnes. L'assurance agricole et l'assurance du bétail figurent parmi les principales branches ayant bénéficié des progrès en matière d'assurance paramétrique, pour la fourniture d'une couverture à des exploitants agricoles auparavant non assurés, dans plusieurs pays africains. L'assurance paramétrique a également été utilisée pour modéliser et permettre de couvrir les biens de la population non assurée, par le biais de régimes d'assurance souscrits par l'Etat, et cela peut concerner des sinistres touchant des infrastructures publiques.

Toutefois, les progrès réalisés demeurent insignifiants par rapport aux besoins qui existent sur le continent africain. Il reste encore beaucoup à faire dans les domaines de la conception de produits, de la sensibilisation, des canaux de distribution, du paiement de primes et du processus de gestion de sinistres, pour répondre aux besoins de la population non assurée. Des partenariats public-privé s'avèrent également nécessaires, pour la mise au point de solutions adaptées aux situations particulières de chaque pays, puisqu'aux différents pays et à leurs populations correspondent des profils d'exposition aux risques différents. La fréquence et la sévérité accrues des sinistres liés aux catastrophes naturelles conduisent également à une accélération des discussions sur la

L'intervention du gouvernement, pour la réussite de la couverture d'assurance catastrophe, se justifie également par le fait qu'en cas de catastrophe naturelle, les gouvernements doivent prendre en charge le coût de reconstruction des infrastructures publiques, ainsi qu'une part importante des sinistres privés, pour le compte des populations non assurées, outre le coût lié au soutien social.

nécessité de mettre au point des régimes d'assurance souscrits par les Etats. Le régime FSEC mis en place au Maroc en 2021 constitue un bon exemple de la conception et de l'utilité de tels régimes, au vu de l'expérience liée au récent tremblement de terre. Ce domaine offre la possibilité aux marchés africains d'assurance de développer des capacités techniques



et financières de rétention de risque, le complément de capacité étant disponible chez les réassureurs régionaux et internationaux..

La nécessité d'un soutien gouvernemental pour la couverture d'assurance catastrophe

Les catastrophes naturelles et celles résultant de l'action de l'homme s'écartent de certains principes d'assurabilité, et la violation des conditions de l'assurabilité peut créer des situations dans lesquelles ces risques sont jugés non assurables par les compagnies. Cela se rapporte à la taille, à l'indépendance statistique, à la faible fréquence et aux informations limitées pour la prévisibilité et la modélisation du risque. Avec des sinistres de l'ampleur de l'ouragan Katrina en 2005 ou de l'ouragan Ian en 2022, qui absorbent une portion importante du capital des réassureurs, les assureurs peuvent avoir des inquiétudes légitimes concernant la survie à moyen et à long termes. Ces types de sinistres sont généralement suivis de périodes de durcissement du marché de l'assurance, de sorte que la capacité devient indisponible ou son coût hors de portée, alors que c'est justement le moment où le besoin se fait le plus sentir, car la demande augmente habituellement à la suite d'événements catastrophiques.

Suivant des défaillances passées du marché de l'assurance, qui ont suscité des inquiétudes

Avec des sinistres de l'ampleur de l'ouragan Katrina en 2005 ou de l'ouragan Ian en 2022, qui absorbent une portion importante du capital des réassureurs, les assureurs peuvent nourrir des inquiétudes légitimes concernant la survie à moyen et à long termes.

concernant la capacité du secteur privé d'assurance à fournir à lui seul des couvertures catastrophe, les gouvernements de nombreux pays ont été forcés d'intervenir pour préserver la disponibilité et l'accessibilité de couvertures d'assurance. Bien que le type d'intervention optimale des gouvernements n'est pas nécessairement uniforme en toutes circonstances, le consensus qui prévaut est qu'au moins une certaine forme de soutien du gouvernement est nécessaire pour une couverture durable des risques de catastrophes. Le gouvernement peut recourir à diverses formes d'intervention:

- Il peut choisir de soutenir le marché d'assurance privé dans la sensibilisation du public, donner des incitations fiscales et non-fiscales pour l'assurance catastrophe, rendre obligatoire l'assurance pour garantir une masse critique et résoudre le problème de la demande, ou fixer des taux minimums.



- Il peut souscrire une assurance en tant qu'assuré aussi bien pour les régimes souverains que les régimes spécifiques.
- Le gouvernement peut aussi aider à la mise en place d'un pool volontaire des compagnies d'assurance existantes.
- Il peut mettre en place des compagnies d'assurance ou de réassurance publiques, avec ou sans garantie de l'Etat.

- Il peut apporter une garantie en tant que réassureur de dernier recours, lorsque la capacité fournie par le marché de (ré)assurance ne suffit pas pour absorber les sinistres catastrophes.
- Il peut enfin participer à des pools régionaux de réassurance.

L'intervention du gouvernement, pour la réussite de la couverture d'assurance catastrophe, se justifie également par le fait qu'en cas de catastrophe naturelle, les gouvernements doivent prendre en charge le coût de reconstruction des infrastructures publiques, ainsi qu'une part importante des sinistres privés, pour le compte des populations non assurées, outre le coût lié au soutien social. La prise de conscience apparemment croissante et la disponibilité des gouvernements africains à passer du cycle sans fin de la gestion des crises à celui de la gestion des risques, représente une opportunité pour le secteur de l'assurance. Toutefois, pour la viabilité de la couverture d'assurance catastrophe, il est important que les efforts des gouvernements soient orientés davantage vers le développement du secteur privé de l'assurance et la pénétration de l'assurance à long terme.

... Ces types de sinistres sont généralement suivis de périodes de durcissement du marché de l'assurance, de sorte que la capacité devient indisponible ou son coût hors de portée, alors que c'est justement le moment où le besoin se fait le plus sentir, car la demande augmente habituellement à la suite d'évènements catastrophiques.

Financement de l'assurance catastrophe

Le financement en faveur de la couverture d'assurance catastrophe peut représenter un réel défi, surtout pour les régimes souscrits par l'Etat. Pour les polices d'assurance par le biais du secteur privé, la prime est facturée soit séparément, pour les polices autonomes, comme l'assurance de l'agriculture et du bétail, soit en tant que partie intégrante de la police principale, conformément à la pratique pour l'assurance Dommages aux biens, où les risques catastrophe sont couverts sous forme d'extensions à la police principale. L'équilibre délicat à trouver consiste toujours à charger la prime appropriée, tout en veillant à ce qu'elle soit abordable. Lorsque la prime pour de telles polices est prise en charge par le gouvernement, comme cela

Toutefois, pour la viabilité de la couverture d'assurance catastrophe, il est important que les efforts des gouvernements soient orientés davantage vers le développement du secteur privé de l'assurance et la pénétration de l'assurance à long terme.

peut être le cas pour certains régimes agriculture et bétail, elle est souvent financée à partir du budget du gouvernement, avec ou sans le soutien des donateurs. S'agissant des régimes d'assurance souscrits par l'Etat, la première ligne de financement est la rétention des risques ou le crédit éventuel, pour les sinistres à fréquence élevée et à faible gravité, car l'assurance peut coûter relativement cher pour les faibles niveaux d'attachement avec des sinistres fréquents⁴. L'assurance et la réassurance servent de protection à tout ou partie des sinistres dépassant le niveau de la rétention, en tant que mécanisme de transfert du risque. Trois sources de financement de la prime pourraient être considérées, une combinaison étant possible dans ce cadre:



- **la taxe spéciale:** le gouvernement pourrait envisager d'introduire une nouvelle taxe dédiée au financement de la prime. Par exemple, le système FSEC au Maroc est financé par le prélèvement d'une taxe d'1% sur les contrats d'assurance. Cette taxe n'est pas nécessairement appliquée à la prime d'assurance, et d'autres produits pourraient être considérés, comme le carburant et les factures de services publics.
- **le financement public existant:** le gouvernement peut envisager d'affecter une partie du budget pour l'aide en cas de catastrophe au financement de la prime.

- **les fonds des donateurs :** un certain nombre d'organisations internationales sont souvent disposées à fournir une assistance pour le financement d'au moins une partie de la prime, pour de telles initiatives.

Pour les événements extrêmes, les obligations catastrophe et d'autres formes de couvertures disponibles sur les marchés des capitaux, ainsi qu'une assistance des donateurs internationaux peuvent s'avérer nécessaires, en sus de la (ré)assurance. Il est par conséquent important de modéliser individuellement chaque exposition à une catastrophe majeure, d'établir des priorités et d'adopter une approche par paliers aux fins de financement du risque pour les expositions devant faire l'objet de couverture.

Conclusion

Les catastrophes naturelles sont en hausse ces dernières années en raison du réchauffement climatique et elles représentent une menace aux biens, aux vies humaines et aux moyens de subsistance à l'échelle mondiale. Les pays africains sont exposés à de multiples catastrophes

Il est par conséquent important de modéliser individuellement chaque exposition à une catastrophe majeure, d'établir des priorités et d'adopter une approche par paliers aux fins de financement du risque pour les expositions devant faire l'objet de couverture.

naturelles, à des degrés divers et ils ont besoin de mécanismes solides de gestion et de financement de risques, pour répondre aux besoins des populations et alléger leurs souffrances, au cas où de tels événements devaient survenir. Faisant partie des mécanismes de financement des risques, l'assurance des risques de catastrophe est un des outils les plus importants pour s'assurer de la certitude et de l'efficacité de la distribution des fonds de secours en cas de catastrophe. L'assurance favorise également l'entrée du capital de réassurance international dans le pays, pour aider le secteur local de l'assurance à régler les sinistres. Des efforts ont été faits, mais le déficit de couverture demeure important. Le secteur Africain de la (ré)assurance doit trouver des solutions innovantes pour aider à surmonter ces défis et mieux contribuer à réduire le déficit de couverture.

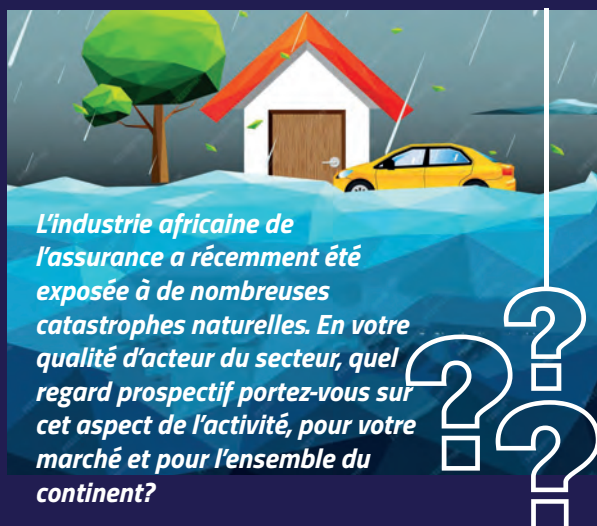
4. International Monetary Fund (2020). Natural Disasters Insurance for Sovereigns: Issues, Challenges and Optimality. IMF Working Paper.

Interview:

Vivienne Pearson

Directrice générale, Association sud-africaine des assurances SAIA

Interview par Adogbo Alfred.
& Sheton Siwedza



L'impact du changement climatique en Afrique du Sud est évident depuis quelques années.

Les catastrophes naturelles, particulièrement les inondations et les incendies, ont représenté des sinistres importants, en termes de volume et de valeur. Du point de vue de l'assureur, l'industrie locale, bien établie et financièrement stable, a pu procéder sans aucune difficulté au règlement de ces sinistres, avec le soutien du secteur de la réassurance.

De manière générale, les réassureurs ont dû répondre en procédant à de nouvelles évaluations du risque, en termes de fréquence prévue d'événements climatiques, ainsi que d'exigences supplémentaires ou d'exclusions.

La réponse des assureurs en Afrique du Sud va bien au-delà des mesures de souscription au plan local requises par un environnement de risque plus exigeant, car il est reconnu depuis longtemps que le recours aux changements de tarification, comme seule mesure, est de nature à placer hors de portée la couverture de certains risques.

Forts de cela, les assureurs locaux, en 2023, ont insisté davantage sur les mesures d'atténuation du risque et la fourniture aux autorités locales d'ouvrages de protection contre les inondations et d'autres mesures visant à améliorer la résilience.

L'application de la technologie, notamment par une cartographie de géolocalisation des biens assurés par rapport aux données climatiques, est actuellement en cours, dans l'objectif d'une plus grande concentration sur les zones les plus exposées au risque, ainsi que d'une anticipation des événements climatiques majeurs. Le recours accru à l'intelligence artificielle devrait contribuer à améliorer la détection de la fraude, ainsi que la capacité d'affiner les évaluations de risque au cas par cas.

Cette utilisation de la technologie conduit également à la mise en œuvre de mesures plus larges d'atténuation des risques et de renforcement de la résilience dans les régions touchées, dont bénéficieront également les non-assurés. Dans un pays de grandes inégalités, où ceux qui peuvent se permettre un filet de sécurité d'assurance, le soutien axé sur la résilience qui est fourni aux assureurs locaux, présente un avantage sociétal plus large.

En outre, une communication plus étroite avec les assurés s'avère payante, du fait qu'elle les encourage à concevoir et mettre en œuvre des mesures individuelles visant à réduire les risques de manière proactive. De notre point de vue, les catastrophes naturelles et autres événements majeurs survenus ces dernières années contribuent à faire prendre conscience aux assurés de la nécessité d'améliorer leur état de préparation.



L'Afrique du Sud, à tous égards, est le premier marché d'assurance du continent, notamment en termes de taux de pénétration. Comment et dans quelle mesure, les facteurs ci-après ont-ils façonné cette réalité?

- **Le modèle réglementaire, c'est-à-dire celui d'une régulateur bancaire supervisant un secteur d'assurance**

Le modèle réglementaire, tel qu'appliqué par l'Autorité prudentielle et l'Autorité de surveillance du secteur financier, continue de jouer un rôle important pour le maintien d'un secteur bien géré et qui respecte les ratios requis.

Il est important de noter que les régulateurs ont fréquemment des échanges constructifs avec les assureurs, en même temps qu'ils œuvrent à affiner les normes.

Un des atouts importants du secteur de l'assurance non-vie en Afrique du Sud réside dans le fait que les régulateurs aussi bien que les assureurs ont la capacité de réagir efficacement à l'évolution des risques et des circonstances.

- **Régime juridique (assurance obligatoire) dans la société sud-africaine**

En Afrique du Sud, contrairement à la plupart des pays développés, l'assurance non-vie n'est pas juridiquement requise. Cela a une importance particulière pour les branches d'activité commerciales et personnelles, en particulier pour les véhicules à hauteur. En tout, 30% seulement des véhicules du parc sud-africain sont actuellement assurés.

Il reste cependant que dans le cas des véhicules financés et des prêts immobiliers, l'exigence de l'assurance figure parmi les conditions préalables à l'octroi du prêt. De même, dans les affaires et l'industrie, l'assurance a une importance essentielle pour la bonne gestion financière et la garantie de la dette.

La solidité du système juridique de l'Afrique du Sud se manifeste notamment dans les décennies de précédents établis par les tribunaux, se référant souvent à des jugements rendus dans des juridictions internationales.

- **C) Sensibilisation des Sud-africains aux risques naturels et/ou culturels**

En Afrique du Sud, la prise de conscience des risques est considérable, au sein des entreprises et chez les particuliers.

Parmi les questions essentielles figurent notamment celles de l'accessibilité financière et du changement de perception à propos de la responsabilité à assumer en matière d'atténuation et de réduction des risques. Pour ce qui concerne l'accessibilité financière, l'on note un potentiel considérable lié à l'émergence de start-ups basées sur les applications, pour la couverture de risques spécifiques sur une base assez étroite.

En termes d'atténuation des risques, les mesures de souscription imposées aux assureurs par des circonstances locales et mondiales, continuent de susciter une nouvelle appréciation par l'assuré du fait qu'il importe d'identifier et de gérer activement les risques.

- **D) L'inclusion financière en Afrique du Sud**

En Afrique du Sud, l'inclusion financière s'est quelque peu améliorée au cours des deux dernières décennies. Il reste que la question de l'accessibilité financière reste d'actualité, alors même que la classe moyenne (selon la définition qui en est faite localement) augmente.

A l'heure actuelle, les produits funéraires sont de loin les plus recherchés et représentent les premières dépenses d'assurance prises en charge par les particuliers. Pour les secteurs automobile et immobilier, l'assurance obligatoire à souscrire pour les produits bénéficiant de financement reste, pour la plupart des gens, le premier point de contact avec le secteur.

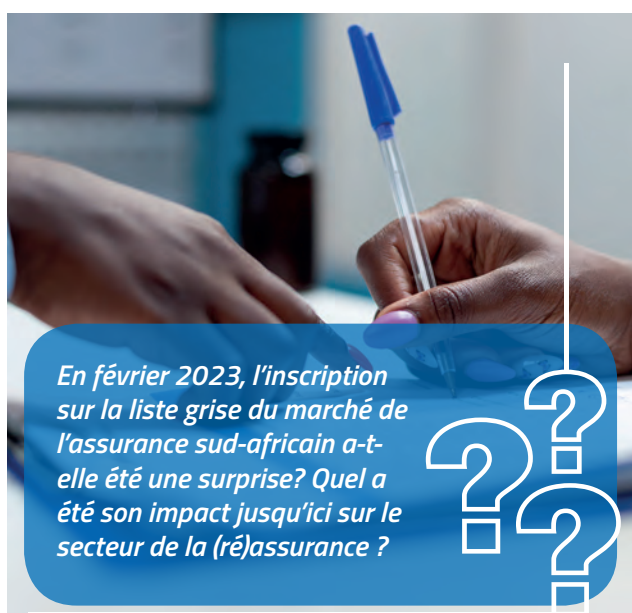


L'IFRS 17 est en vigueur sur le marché sud-africain de l'assurance depuis un moment. Du point de vue de l'assureur, que pourriez-vous dire à propos de son analyse coûts-bénéfices pour les opérateurs du secteur ?

Le secteur non-vie local s'est préparé avec une rigueur caractéristique à la mise en application de l'IFRS 17 à compter du 1er janvier 2023.

Si l'industrie a prévu des effets transitoires, elle n'estime pas significatifs ceux à long terme, en ce qui concerne les gains, avec des prévisions de changements modérés à nuls à ce titre.

En ce qui concerne les évaluations coût-bénéfices, le respect par les assureurs de l'IFRS 17 permettra de maintenir la réputation du secteur en termes de conformité aux réglementations et de solidité financière. Ces facteurs conservent une importance cruciale pour les investisseurs et pour les réassureurs. De manière générale, il est attendu que la mise en application de l'IFRS 17 apportent des bénéfices à long terme.



En février 2023, l'inscription sur la liste grise du marché de l'assurance sud-africain a-t-elle été une surprise? Quel a été son impact jusqu'ici sur le secteur de la (ré)assurance ?

L'inscription de l'Afrique du Sud sur la liste grise a été précédé d'un long débat, très suivi dans les médias, parmi les opérateurs du secteur et entre les dirigeants politiques. La décision finalement annoncée a été un sujet de regret considérable, mais pas une surprise.

A la différence des banques et d'autres services financiers, le secteur non-vie en Afrique du Sud est moins exposé aux risques ayant conduit au placement sur la liste grise. L'environnement réglementaire et la surveillance étroite du secteur continuent de le mettre à l'abri de préoccupations particulières comme celles liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

Avant l'inscription sur la liste grise, les assureurs locaux avaient entrepris eux-mêmes ou commandité des évaluations de leurs processus, des méthodologies d'identification des clients (KYC) et d'autres domaines de risques potentiels. Si dans certains cas il a été jugé que des affinements étaient nécessaires, de manière générale le secteur non-vie était en situation de conformité et présentait un faible risque du point de vue de ce qui a conduit au placement sur la liste grise.

Nous n'avons par conséquent pas noté de défis, du point de vue de la réassurance, pouvant être considérés comme ayant un lien particulier avec la liste grise.

Viviene a été nommée Directrice générale de l'Association des Assureurs sud-africains (SAIA) en janvier 2016. Elle y était entrée en 2004 en tant que Responsable de l'Image et de la Réputation, et a occupé plusieurs postes au sein de l'organisation, y compris ceux de Gestionnaire Auto et Directrice générale Projets et Risques d'assurance, respectivement.

Viviene a également été à l'origine de plusieurs initiatives du secteur à SAIA, y compris celles relatives à la micro-assurance et à l'éducation des consommateurs, ainsi que divers projets d'assurance automobile. Elle a également joué un rôle dans la mise en place du Bureau anti-crime d'assurance d'Afrique du Sud (SAICB).

Avant de rejoindre SAIA, Viviene était journaliste financière, spécialisée dans le domaine de l'assurance. Elle a débuté sa carrière dans le corps diplomatique en 1983, après l'obtention d'une Licence en Sciences Politiques et Journalisme, à l'ancienne 'Rand Afrikaanse Universiteit (RAU)', actuellement connue sous le nom d'Université de Johannesburg (UJ). Elle siège actuellement au conseil d'administration de SAIA, d'OSTI (Ombudsman for Short Term Insurance), de l'Institut d'assurance d'Afrique du Sud (IISA) et du Conseil de la Charte du Secteur financier (FSC).



Dr Corneille Karekezi, Directeur général du Groupe Africa Re s'adressant aux participants

Le bureau régional d' Africa Re de Nairobi a organisé un forum pour les directeurs généraux des compagnies d'assurance vie et non-vie à Mombasa (Kenya) les 25 et 26 janvier 2024. Le thème du forum était **« Adoption des normes du marché pour un secteur des assurances durable en Afrique »**.

De nombreux régulateurs et directeurs généraux de compagnie du Burundi, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Kenya, du Malawi, du Nigeria, du Rwanda, du Sud-Soudan, de la Tanzanie, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe ont participé à l'événement.

Annonçant les couleurs dans son allocution d'ouverture, l'invité d'honneur, M. Godfrey Kiptum, Directeur de l'organisme de régulation des assurances du Kenya, a vivement invité les capitaines du secteur des assurances à faire "CE QU'IL FAUT".

Forum des directeurs généraux de sociétés d'assurance: Afrique de l'Est et Afrique australe

Par Comité d'organisation & Division Communication

Annonçant les couleurs dans son allocution d'ouverture, l'invité d'honneur, M. Godfrey Kiptum, Directeur de l'organisme de régulation des assurances du Kenya, a vivement invité les capitaines du secteur des assurances à faire "CE QU'IL FAUT". Il a appelé les réassureurs africains à adopter la pratique du **partage des risques** et à renforcer leurs capacités pour **atténuer la fuite de primes hors du continent**.

M. Godfrey Kiptum s'est demandé pourquoi les acteurs du secteur des assurances et de la réassurance ne gagnent pas autant d'argent que ceux du secteur bancaire. Il a également évoqué la question des **recouvrements** et des **soldes débiteurs**, n'hésitant pas à poser la question suivante : « Notre métier est-il de prêter ? » Il a conclu son intervention en invitant les acteurs du secteur à réexaminer leurs pratiques pour assurer la pérennité du secteur et à penser à trouver l'équilibre entre croissance du chiffre d'affaires et d'autres facteurs tels que le bénéfice ou la rentabilité.



Godfrey Kiptum, Commissaire aux assurances et directeur général de l'IRA (Kenya)- s'adressant aux participants



G-d : **Kiiza Bichetero**, Directeur régional d'Africa Re à Nairobi; **Dr Patrick Tumbo**, Directeur général de Sanlam Kenya et Président de OESAI; **Godfrey Kiptum**, Commissaire aux assurances du Kenya; **Dr Corneille Karekezi**, Directeur général d'Africa Re et **Chris Saigbe**, Directeur des opérations Vie d'Africa Re.



G-d : **Evelyn Nkalubo-Muwemba**, Directrice générale de Statewide Insurance Company (SWICO) Ouganda; **Ruth Ochei**, Directrice générale de Sanlam General Insurance, Ouganda.



G-d : **Stephen Alangbo**, Directeur général de Cornerstone Insurance, Nigeria; **Mary Adeyanju**, directrice générale de Consolidated Hallmark Insurance Nigeria et **Bashir Binji**, Directeur général de Fin Insurance, Nigeria.



G-r : **Japhet Omare**, Directeur général de UAP du Sud-Soudan et **Lathlo Paul Abbas**, Commissaire général, Sud-Soudan



G-d: Frank Shangali de l' 'Autorité de Regulation de la Tanzanie; Elia Kajiba, Directeur général de l'Association des assureurs de la Tanzanie; Wilson Mnzava, Directeur général de CRDB Insurance de la Tanzanie ; Jared Awando, Directeur général de ICEA LION Général insurance de la Tanzanie.



G-d : Ibrahim Ibisomi, Consultant à Africa Re; Chrispinus Mugwanga, Directeur Général de CIC Africa de Malawi ; Wilson Mnzava de CRDB de Tanzanie; Patrick Kimathi, Directeur général de Old Mutual Life d'Ouganda; Protazio Sande, Directeur de la strategie et développement du marché de l' 'Autorité de regulation de l' Ouganda; Mercy Ndegwa, directrice générale de Monarch Insurance du Kenya



G-d: Allan Mafabi, Directeur général Britam Insurance de l'Ouganda; David Nyabadza, Directeur général de Nicoz Diamond Insurance de Zimbabwe; Abdul Mageed Dyton, Directeur général de Libertas général Insurance de Malawi; Dr Dorothy Chapeyama, directrice générale de Réunion Insurance de Malawi; Chrispinus Mugwanga de CIC Africa à Malawi; Manasseh Kawoloka, Directeur général de Heritage Insurance de la Tanzanie et Elia Kajiba de l'Association des assureurs de Tanzanie.



G-d: Paulos Tecleab, DG par interim de National Insurance Corporation (NICE) de l'Eritrée; Kassa Lisanework, DG de Tsehay Insurance (Ethiopie) et Shimeles G/ Giorgis, DG de Ethio Life et General Insurance Company (Ethiopie)



G-d Nigus Anteneh, DG de Nile Insurance (Ethiopie); Yared Mola, DG de Nyala Insurance (Ethiopie); Tegistu Shiferaw, DG de Oromia Insurance (Ethiopie); Habtamu Debela, Représentant d'Africa Re à Addis Abeba; Solomon Seifu de Abay Insurance (Ethiopie)



G-d: Nana-Martine Kwizera et Joël Ngendabanka de Business Insurance & Reinsurance (Burundi); Rénova Gahungu, DG de UCAR Life & Capitalization (Burundi) ; Dr Fredric Ntimarubusa, DG de Burundi Insurance Corporation (BICOR) ; Charles Ndagijimana DG de SCABU (Burundi



Personnel d’Africa Re. G-d : Assis : **Yvonne Kamana**, manager sinistres; **Temitope Akinowa**, directrice regionale Afrique de l’Ouest anglophone; **Lucy Nganga**, manager principale souscription et marketing; **Dr Corneille Karekezi**, DG du Groupe; **Chaya Ramchurn**, manager souscription et marketing et **Ibrahim Ibisomi**, consultant à Africa Re. -
 Debout : **John Maina Muraguri** et **Marie Agnes Fayemi** officiers administratifs; **Daniel Eko**, Manager adjoint de la comptabilité technique; **Kiiza Bichetero**, Directeur régional à Nairobi ; **Joseph Chegeh**, manager adjoint souscription agricole et marketing; **Mayowa Segun**, manager adjoint finance et administration, **Jean Paul Tankeu**, directeur financier et administratif; **Mesfin Abebe**, directeur adjoint souscription et marketing; **Joy Wathondu**, manager adjoint souscription vie; **Habtamu Debela**, représentant local à Addis Abeba; **Hassane Assoumana**, consultant à Africa Re; **Chris Saigbe**, directeur des operations vie.

La pression de la tarification dans notre environnement dynamique et la manière dont nous pouvons promouvoir les normes de souscription sur nos marchés respectifs

Comme l’a souligné Kiiza BICHETERO, Directeur régional d’Africa Re, dans son allocution de bienvenue, certaines des questions importantes pour la croissance et la durabilité du secteur des assurances dans la région sont :

- La pression de la tarification dans notre environnement dynamique et la manière dont nous pouvons promouvoir les normes de souscription sur nos marchés respectifs ;
- La nécessité de trouver un équilibre entre prudence en matière de souscription et rentabilité.

Dr Corneille Karekezi, Directeur général du Groupe Africa Re, dans son exposé sur « **Le rôle du secteur des assurances en Afrique dans l’agenda pour la durabilité** », a passé en revue la perspective mondiale de l’agenda pour la durabilité. Il a ensuite encouragé les participants à faire preuve d’audace en s’attaquant à divers problèmes tels que :

- La sous-tarification;
- La corruption;
- La formation et le développement ; ou
- La comptabilité financière

Abordant la question des assurances durables, Dr KAREKEZI a présenté au forum les 4 piliers de cet agenda, à savoir : la supervision prudentielle, la conduite du marché, le développement du marché et le développement durable. Il a également abordé certains aspects de la durabilité et des questions



G-d : Catherine Karimi, DG d' APA Life Insurance (Kenya); Nana-Martine Kwizera, DG de Business Insurance & reinsurance Vie (Burundi)

environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) en s'appuyant sur le cas d'Africa Re.

Concluant son exposé, Dr KAREKEZI a lancé l'appel suivant à tous les professionnels des assurances : « Nous devrions être suffisamment en colère pour faire ce que nous ne cessons de promettre de faire ». Le Forum a été marqué par de nombreux exposés sur divers sujets, notamment :

- **Voyage vers la supervision basée sur le risque : un changement de paradigme vers une supervision efficace pour une conduite du marché durable, une perspective kenyane**, par James Ndwiga, de l'IRA (Autorité de régulation des assurances du Kenya).
- **Le taux minimum prescrit : raison d'être, problèmes et opportunités liés à son adoption en tant qu'outil essentiel pour améliorer les performances techniques du secteur des assurances ; perspectives de l'Ouganda et de la Tanzanie**, par M. Protazio Sande, Directeur de la stratégie et du développement du marché de l'IRA

Concluant son exposé, Dr KAREKEZI a lancé l'appel suivant à tous les professionnels des assurances : « Nous devrions être suffisamment en colère pour faire ce que nous ne cessons de promettre de faire »

Abordant la question des assurances durables, Dr KAREKEZI a présenté au forum les 4 piliers de cet agenda, à savoir : la supervision prudentielle, la conduite du marché, le développement du marché et le développement durable

en Ouganda, et Mme Khadija Said, Commissaire adjointe de l'Autorité de régulation des assurances de Tanzanie.

- **La mise en œuvre de la norme IFRS17 : problèmes et solutions**, par Ibrahim Ibisomi, consultant en gestion, Africa Re.
- **Le développement du leadership par la relève et sa contribution à la durabilité**, par Dr. Wale Akiyemi

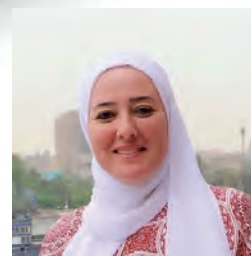


D-g: Dagnachew Mehari, DG de Bunna Insurance (Ethiopia); Dr Muppala N. Raju, DG et Yona Shimishi de Goldman Insurance (Zambia)



D-g Vijay Srivastava, DG du Groupe GA Insurance (Kenya); Francis Kamau, DG de GA Insurance (Ouganda); Angela Kamau de Intra Africa Insurance (Kenya); Nixon Shigoli, DG de Occidental Insurance (Kenya)

Atelier sur les Risques énergétiques et l'Assurance:



Par **Reham Attaia**
Manager Adjoint, Underwriting & Marketing, Bureau Régional du Caire

Dans le cadre de la poursuite de la collaboration fructueuse entre le bureau régional du Caire et la Fédération égyptienne d'assurance, une série d'ateliers a été organisée sous le parrainage de la Société africaine de Réassurance. L'objectif de ces ateliers est de soutenir et de renforcer le marché égyptien de l'assurance. Dans ce cadre, un atelier a été organisé sous le thème des Risques énergétiques et de l'assurance.

Il s'agissait, dans le cadre de cet atelier, d'établir une synthèse générale sur l'importance de l'utilisation du pétrole et du gaz, qui constituent des sources essentielles pour l'économie mondiale, dans une variété de domaines cruciaux. Le pétrole, en particulier, est une source fondamentale d'énergie et de carburant, et fait partie intégrante des industries chimiques et plastiques. En outre, il a une importance historique dans la pratique de la momification, les anciens Egyptiens ayant commencé à utiliser l'huile bitumineuse 3200 ans avant notre ère, selon les récits. Cette utilisation historique illustre l'importance du pétrole à travers les âges, son rôle significatif dans la vie quotidienne et sa position de premier plan dans les secteurs économique et industriel.

L'atelier a été animé par M. Hasina Andriatsimisetra – Responsable Aviation, Pétrole et Energie.

Il s'est tenu les 5 et 6 novembre 2023, dans l'auditorium de la Fédération égyptienne d'Assurance, en présence d'une centaine de participants venus de compagnies opérant sur le marché égyptien, ainsi que de l'Autorité égyptienne de supervision financière.



Photo de groupe des participants

La formation a porté sur les aspects suivants :

- Aperçu du champ des risques énergétiques.
- Risques et sinistres offshore et onshore.
- Evaluation et souscription du risque énergétique.
- Libellé des polices d'assurance.
- Leçons tirées des sinistres majeurs.

Atelier sur l'assurance durable et les énergies renouvelables

Par Reham Attaia
Manager Adjoint, Underwriting &
Marketing, Bureau Régional du Caire

Le bureau régional d'Africa Re au Caire a organisé un atelier sur l'Assurance durable et les énergies renouvelables, dans le cadre de la poursuite de la collaboration fructueuse entre la Société africaine de Réassurance et la Fédération égyptienne d'assurance. Cette collaboration donne lieu à la tenue d'une série d'ateliers parrainés par la Société africaine de réassurance dans le but de soutenir et contribuer au développement du marché égyptien de l'assurance.

L'atelier visait à mettre l'accent sur l'importance de l'assurance durable et des énergies renouvelables, qui sont des thèmes essentiels, se trouvant au cœur des priorités du gouvernement égyptien. Un indicateur important de cet engagement est le fait que l'Égypte a abrité l'an dernier la Conférence de la COP 27 sur le climat. De plus, le gouvernement égyptien s'emploie activement à élargir les projets liés aux énergies renouvelables. Cela fait reposer sur le secteur de l'assurance la responsabilité de fournir une couverture adaptée à ces projets.

L'atelier a été animé par Mme Sina Habous, ancienne Consultante en durabilité de FRA et IFE, ainsi que par Dr. Maged Mahmoud, Directeur exécutif de RCREEE et M. Yousif Gamma, Directeur général d'Africa Retakaful et Représentant local d'Africa Re au Soudan.

Il s'est tenu le jeudi 28 décembre 2023 à l'hôtel Grand Nile Towers, en présence d'une centaine de partici-



pants venus de compagnies d'assurance opérant sur le marché égyptien et de l'Autorité égyptienne de supervision financière.

Les thèmes couverts dans le cadre de la formation sont les suivants :

Session 1 – Les facteurs de durabilité dans le secteur de l'assurance

- Les tendances mondiales influençant la pratique de l'assurance durable
- La demande de produits durables par les consommateurs
- Les initiatives et les meilleures pratiques de l'industrie.

Session 2 – Mieux comprendre l'assurance durable

- Aperçu des principes de l'assurance durable
- Le rôle de l'assurance dans la promotion de la durabilité
- Le paysage réglementaire et la conformité.

Session 3 – Les éléments fondamentaux de l'énergie renouvelable et le rôle joué pour la promotion du développement durable

- Introduction aux sources d'énergie renouvelable
- Avantages et défis liés aux énergies renouvelables
- Tendances et innovations dans le secteur de l'énergie renouvelable
- Défis et risques liés aux projets et au financement de l'énergie renouvelable.

Session 4 – Assurance de projets d'énergies renouvelables

- Comprendre les risques liés aux projets d'énergie renouvelable
- Produits de l'assurance dédiés à l'énergie renouvelable
- Etudes de cas : Exemples de réussite de l'assurance de projets d'énergie renouvelable.



▪ Société créée en 1976 ▪ 42 Etats membres africains



Assurance Terrorisme et Violence Politique

Résumé

Le monde moderne est très changeant, incertain et complexe. Bien des problèmes sociopolitiques et économiques peuvent déclencher des troubles civils à tout moment. Le risque de violence politique est grandissant en Afrique et dans le reste du monde. Les organisations ne peuvent pas se permettre de considérer comme acquise la sécurité de leurs activités, de leurs biens et de leurs employés. Il leur faut un mécanisme de gestion des risques fiable pour garantir la sécurité de leurs actifs. Africa Re offre une protection aux compagnies d'assurance pour les risques violence politique et terrorisme. Nous accompagnons également les compagnies dans le processus de gestion des sinistres et assurons le règlement rapide de tous les sinistres valides et documentés.

Portée de la Couverture

D'ordinaire, les polices Violence Politique et Terrorisme couvrent tout ou partie des risques suivants:

- Terrorisme
- Sabotage
- Emeutes, grèves et mouvements populaires
- Actes de malveillance
- Insurrection, révolution ou rébellion
- Mutinerie et/ou coup d'État
- Guerre et/ou guerre civile

Secteurs visés

Nous offrons des couvertures pour tous les secteurs de l'économie. Cependant, les secteurs suivants sont parmi les plus exposés pour ne citer que ceux-là:

- Commerce de détail (centres commerciaux)
- Hôtels et Lieux de loisirs, etc.)
- Bâtiments publics et diplomatiques
- Établissements d'enseignement
- Formations sanitaires
- Infrastructures de transport

NOTATION FINANCIÈRE

A | **A-**

A.M. Best

Standard
& Poor's

*Dans le top 40 du
classement mondial
des réassureurs
(selon S&P)*

Pour de plus amples informations, veuillez contacter notre réseau de bureaux à Nairobi, Lagos, Casablanca, Ébène (Maurice), Le Caire, Abidjan, Dubaï, Johannesburg, Addis-Abeba, Kampala et Khartoum.

Force, Proximité, Possibilités et Protection

www.africa-re.com

🐦 @africa_re 📧 @africa_re 🌐 africanreinsurancecorporation



M. Gamal Sakr, Directeur Regional d'Africa Re au Caire, ouvrant l'atelier



Vue partielle des participants

Le bureau régional d'Africa Re au Caire a organisé un atelier sur la Micro-assurance en tant que véhicule de la croissance économique, dans le cadre d'une série d'ateliers organisés par la Fédération égyptienne de l'Assurance sous le parrainage de la Société africaine de Réassurance, dans le but de soutenir et contribuer au développement du marché égyptien de l'assurance.

L'atelier visait à favoriser l'inclusion et toucher les citoyens qui n'ont pas accès aux services d'assurance. Les principaux points services. Les principaux points mis en évidence dans ce cadre sont notamment les suivants :

- La recherche de l'accès universel aux documents d'assurance pour chaque citoyen égyptien.
- L'importance de la mise en place d'un département dédié à la micro-assurance, dans chaque compagnie d'assurance
- Le rôle des canaux de distribution et l'importance des décisions émanant de l'Autorité égyptienne de supervision financière
- La décision prise par l'Autorité égyptienne de supervision financière d'inclure les compagnies de télécom-

Atelier sur la micro-assurance en tant que véhicule de la croissance économique

Par **Reham Attaia**
Manager Adjoint, Underwriting & Marketing, Bureau Régional du Caire

munication et d'e-commerce.

- La nécessité des infrastructures technologiques et la dépendance à l'égard des plateformes numériques
- L'adoption d'une approche différente à la gestion des compensations, pour les documents de micro-assurance.

Ces points démontrent que la stratégie relative à l' "Accès aux populations mal desservies" incorpore un large éventail d'aspects visant à renforcer l'assurance et améliorer l'accès aux services d'assurance pour les citoyens égyptiens.

Les travaux ont été animés par M. Michael J. Mccord, Directeur général du Centre de micro-assurance à Milliman, M. Makeen Lotfy, Chef du Comité de la Micro-assurance de la Fédération égyptienne d'assurance, ainsi que Mme Hadil Abdelkader, Adjointe au Responsable du Comité de la Micro-assurance, Fédération égyptienne d'assurance.

L'atelier s'est tenu le mercredi 18 octobre 2023, à l'hôtel Grand Nile Towers, en présence d'une centaine de participants venus des compagnies d'assurance opérant sur le marché égyptien et de l'Autorité égyptienne de supervision financière.

La formation a porté sur les domaines suivants :

Partie 1 – Quels sont les obstacles à la mise en œuvre de la micro-assurance dans les sociétés d'assurance égyptiennes ?

- Brève explication du concept de la micro-assurance et des avantages qu'elle offre ; quelle est la définition qui en est faite en Egypte, par rapport à celles des autres pays ?
- Le point de vue d'une personne extérieure sur les défis possibles, sur la base de la formation reçue et de l'expérience.
- Mettre en évidence les défis notés dans le cadre du diagnostic effectué du point de vue du client en Egypte.

Partie 2 – Quelles sont les solutions pratiques, pour relever ces défis ?

- Qu'est-ce qui peut être fait immédiatement pour élargir le marché ?
- Discuter des solutions pratiques dans le contexte des aspects clés du MI (traitements des sinistres, distribution, acquisition, opérations, PEL, prestation de services, conformité et fraude, technologie, comprendre les besoins des clients et les traduire en produits efficaces.
- Etude de cas de la mise en œuvre de produits de micro-épargne.



Par Olayinka Dawodu
Directeur adjoint , Souscription &
Marketing, bureau régional de Lagos

Cette formation a été organisée par le bureau régional Afrique de l'Ouest anglophone d'Africa Re, en collaboration avec l'Association d'assurance de Sierra Leone (SLIA), pour aider à fournir un soutien technique et combler le déficit de connaissances sur la question. Elle avait été conçue à l'intention des responsables d'opérations techniques, des directeurs de la souscription et de souscripteurs seniors, pour leur permettre de souscrire et de gérer le portefeuille d'assurance maritime sur le marché. La formation s'est déroulée à l'hôtel Bintumani de Freetown, en Sierra Leone.

Au cours des trois journées qu'a duré la formation, après une introduction et un bref historique de l'assurance maritime, divers points ont été abordés : les types d'exposition et la base de la couverture d'assurance maritime, les considérations relatives à l'assurance corps et facultés maritimes, les clauses pertinentes de l'Institut s'appliquant à l'assurance maritime, ainsi que la réassurance des risques corps/facultés maritimes.

Trente-quatre (34) participants ont assisté à l'atelier. Outre ceux venant des compagnies d'assurance de Sierra Leone, l'on a enregistré la présence de trois représentants du marché du Ghana et des membres du personnel de la Commission d'assurance de la Sierra Leone (SLICOM). Ledit atelier a été officiellement ouvert par le Commissaire aux Assurances de

Introduction à la souscription de risques maritimes

19 – 21 avril 2023



Sierra Leone, M. Arthur Yaskey. Il a exprimé sa profonde gratitude à l'équipe d'Africa Re, pour avoir accepté d'organiser cet atelier en soutien au marché. D'autre part, il a noté que le portefeuille de l'assurance maritime était encore à un bas niveau sur le marché, en raison du déficit de compétences, estimant à ce propos que cette formation permettrait aux participants d'apprendre les rudiments de la souscription dans cette catégorie d'assurance.

Des certificats de participation ont été distribués le dernier jour, marquant la clôture de la formation. Les participants ont adressé leurs remerciements à l'équipe d'Africa Re pour le partage de connaissances et, surtout, pour l'aspect interactif de l'atelier, espérant que d'autres formations de ce type seront organisées à l'avenir.





Par **Smauel Boakye**
Manager, Souscription & Marketing,
bureau regional de Lagos

FORMATION AVANCEE EN REASSURANCE A ACCRA, DU 12 AU 14 JUIN 2023

Le bureau régional Afrique de l'Ouest anglophone a organisé un séminaire international de 3 jours sur le thème de la "Réassurance avancée", à l'hôtel Accra City, du 12 au 14 juin 2023.

L'objectif du séminaire était de développer les compétences des souscripteurs d'assurance, des responsables d'opérations techniques, des souscripteurs senior et des responsables de réassurance, en matière de souscription. Les présentations ont porté sur les points suivants :

- Conception de programmes de réassurance
- Méthodes de cession des risques
- Comptabilité de réassurance proportionnelle
- Comptabilité de réassurance non-proportionnelle.
- Tarification en réassurance
- Recouvrements de soldes de réassurance.

Le séminaire a été suivi par un total de **58 participants** venus de diverses compagnies du Ghana, du Nigeria, du Liberia et de la Sierra-Leone.

La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence de M. Moses Ackah-Jayne, représentant le Commissaire aux Assurances du Ghana, ainsi que du Président de l'Association des Assureurs du Ghana, M. Seth Aklasi. Dans son mot d'ouverture, la Directrice régionale, Mme Temitope Akinowa, a engagé les participants à saisir cette opportunité pour s'imprégner de connaissances qui seront utiles à leurs carrières, soulignant également que la

formation était organisée dans le cadre du mandat d'Africa Re concernant le développement du capital humain de la région. Pour sa part, M. Seth Aklasi a exhorté les participants à établir des relations durables et s'efforcer d'acquérir des connaissances en réassurance qui seront utiles à leurs carrières. Quant à M. Moses Ackah-Jayne, il a exprimé la gratitude de la Commission à Africa Re pour la formation du marché, avant d'encourager vivement les participants à faire en sorte que les enseignements de ce séminaire leur soient utiles dans leurs différents bureaux.

Le séminaire a été animé par M. Olayinka Dawodu (Sous-directeur, Souscription et Marketing), M. Duncan Mukonyi (Responsable, Souscription & Marketing) et M. Samuel O. Boakye (Gestionnaire adjoint, Souscription et Marketing). Au cours de la première journée, l'accent a été mis sur la conception de la réassurance et les méthodes de cession de risques, tandis que les deux jours suivants ont été consacrés à la comptabilité de réassurance proportionnelle et non-proportionnelle, à la facturation en réassurance et aux recouvrements de sinistres en réassurance.

Un cocktail a été organisé dans la soirée du 14 juin, offrant une bonne occasion de passer un moment en compagnie des participants, dans une atmosphère détendue.

Le mot de la fin est revenu au Directeur régional, qui a engagé les participants à veiller à la mise en pratique des connaissances acquises au cours du séminaire dans leurs différents bureaux, pour des résultats optimaux.

Des certificats de participation ont été distribués à la fin du séminaire et les bénéficiaires ont exprimé leur gratitude à Africa Re pour l'excellente formation reçue.





Séminaire sur l'Assurance vie à Lusaka, en Zambie

Par **Dr. Moses Koinange**,
Manager Vie (medical)
Nairobi Regional Office

Le séminaire sur la 'Compétence en Assurance Vie' qui s'est tenu à Lusaka, en Zambie, était un événement dédié au renforcement des connaissances et de l'expertise de professionnels de l'assurance et de courtiers, dans le domaine de l'assurance vie. Axé sur la réponse aux défis et aux opportunités propres au marché zambien de l'assurance, ce séminaire visait à doter les participants des dernières connaissances de l'industrie, de données actualisées sur la réglementation, ainsi que des meilleures pratiques, pour leur permettre d'exceller dans leurs carrières et de faire avancer l'industrie. Le séminaire a accueilli un total de 53 participants, certains venant de l'Ouganda, du Kenya et de l'Éthiopie.

Le séminaire a débuté par un accueil chaleureux des participants et des mots d'ouverture du représentant de l'Autorité des Pensions et de l'Assurance, suivis par ceux du Directeur Vie d'Africa Re, M. Saigbe. Ce dernier a prononcé des remarques d'ouverture et procédé à la présentation des conférenciers et du personnel d'Africa Re. Il a également présenté Africa Re et invité la représentante du PIA, Mme Muchola Mudenda à ouvrir officiellement la réunion.

Un aperçu a été présenté sur l'importance de l'assurance vie en Zambie et les changements intervenus dans le paysage africain, donnant ainsi le ton pour le séminaire. La formation a débuté par une présentation générale des concepts et des principes de l'assurance vie, qui sont le fondement de notre activité. Cela a été suivi par un exposé sur les produits de la réassurance vie, fournissant des informations aux participants sur les différentes offres disponibles, ainsi que la manière dont les réassureurs exercent leurs activités, et le soutien fourni. Les participants ont ainsi pu mieux comprendre les différents produits et la manière dont ils répondent aux besoins financiers des familles zambiennes.

La seconde journée a été consacrée à la question de la pertinence des tests médicaux, ainsi qu'aux éléments de base de la souscription non-médicale. Cette session a mis l'accent sur

les complexités de l'évaluation et de la souscription des risques, dans le contexte de l'assurance vie. Les participants ont appris à évaluer efficacement les risques et prendre des décisions éclairées en matière de souscription, pour améliorer leurs livres. Ils ont été ultérieurement formés dans les techniques de tarification, pour qu'ils puissent comprendre la logique qui sous-tend la facturation de différents produits. Tout au long du séminaire, les participants ont eu la possibilité d'établir des contacts avec des confrères et avec des experts du secteur. Ces échanges ont pu être poursuivis lors de l'excursion au zoo de Mundawanga.

La dernière journée a été chargée. L'équipe a abordé les questions de la comptabilité de réassurance, de la gestion des sinistres et des maladies graves. Elle a commencé par examiner les raisons du provisionnement actuariel et de la constitution de réserves en capital, avant d'expliquer pourquoi cela est nécessaire dans le cycle de l'assurance vie, et pourquoi constituer des réserves et comment cela fait. Le dernier point examiné est celui pour lequel les clients sont attirés par l'assurance, à savoir, les sinistres. Ont été examinées dans ce cadre des questions relatives aux enquêtes sur les sinistres, et aux méthodes communes d'identification de la fraude, ainsi que ce qu'il faut faire à ce sujet.

Mme Muchola a remercié Africa Re d'avoir bien voulu former les assureurs vie en Zambie, faisant part de leur ambition de devenir l'un des plus grands marchés africains. Elle a indiqué que l'assurance vie se développe en Zambie et qu'il a besoin d'un soutien.

Enfin, la formation s'est terminée par un cocktail qui a permis aux différentes parties d'échanger ouvertement et de partager des idées.



Photo de groupe des participants

SEMINAIRE SUR “LES PRATIQUES, LES PRINCIPES ET LA SOUSCRIPTION EN ASSURANCE VIE : 8 AU 10 NOVEMBRE, A L’HOTEL KIRIRI GARDEN, A BUJUMBURA, BURUNDI

Le bureau régional de Nairobi a organisé un séminaire sur le thème “PRATIQUES, PRINCIPES ET SOUSCRIPTION EN ASSURANCE VIE”, qui s’est tenu du 8 au 10 novembre 2023 à l’hôtel Kiriri Gardens du Burundi. La formation a été dispensée en Anglais, avec interprétation en Français et le marché cible était spécifiquement celui du Burundi et du Rwanda. Le séminaire a été suivi par 24 participants venant de 8 compagnies d’assurance Vie du Burundi et 2 compagnies d’assurance Vie du Rwanda, outre l’Autorité de régulation des Assurances. Il s’agissait de professionnels de l’assurance vie, disposant de 3 à 5 ans d’expérience.

Le séminaire a été ouvert par l’honorable Dr. John Butore, le Secrétaire général de l’Agence de Régulation et de Contrôle de l’Assurance (ARCA). Les directeurs généraux de l’ensemble des compagnies d’assurance Vie du Burundi ont également suivi le discours d’ouverture du Secrétaire général, et les participants ont été encouragés à tirer le meilleur profit de la formation. Au cours de la première journée, les participants ont suivi des présentations sur le concept de l’assurance vie, la réassurance, et les différents types de produits de l’assurance vie, pour mieux leur faire comprendre les fondements de l’assurance et de la réassurance Vie, et fournir un point de référence pour les présentations suivantes. Des exemples ont été donnés sur la manière de tirer profit des différents produits, et il a également été question de produits qui ne sont pas disponibles actuellement, mais qui ont un potentiel.

La deuxième journée a donné lieu à un passage en revue de la gestion et de la comptabilité en réassurance et comment cela se rapporte aux affaires directes qui sont reçues. Les participants ont également discuté des différents types de réassurance, avec les objectifs et avantages de chacun d’entre eux. Il y a également eu une discussion intéressante sur les principes de l’assurance vie et les techniques de souscription. Ce point était important car les participants ont indiqué que



Par Joy Wathodu
Manager adjoint-
Souscription Vie - Nairobi

le marché vie est confronté aux problèmes de sous-cotation, en ce qui concerne la tarification des risques.

La dernière journée a débuté par la tarification des affaires vie collective, qui sont la principale source de la prime Vie pour les deux marchés, puis un examen des différents moyens de souscrire correctement des affaires, de manière à ne pas subir de perte en raison de l’inadéquation de la prime. Les dispositions des polices vie ont également été un des domaines clés examinés, traitant de la compréhension de la propriété des polices vie, ainsi que de la gestion d’une police. La gestion et le traitement des sinistres ont suscité des discussions très intéressantes, relatives au paiement de diverses prestations, aux exclusions, ainsi qu’aux situations dans lesquelles le règlement peut être refusé. Cela a permis de comprendre l’importance de la documentation et les raisons pour lesquelles les départements de la souscription et des sinistres doivent collaborer pour faciliter la gestion des sinistres.

Dans l’après-midi, des heures avaient été aménagées pour permettre aux participants des deux pays d’échanger sur diverses questions, notamment le traitement des dossiers litigieux, ainsi que le moyen pour les compagnies d’assurance vie de travailler ensemble à des solutions, comme par exemple sur la question de la sous-tarification des risques. Enfin les participants ont eu l’occasion d’établir des réseaux avec leurs pairs des autres compagnies opérant au Burundi et au Rwanda.



Séminaire sur la souscription Dommages (Incendie) et la gestion des risques



Par **Chaya Ramchurn**
Manager- Souscription &
Marketing - Nairobi

Le Bureau régional de Nairobi a organisé un séminaire de formation sur le thème "Souscription Dommages (Incendie) et Gestion des Risques", qui s'est tenu du 31 octobre au 2 novembre 2023 à l'hôtel Sheraton de Djibouti.

La formation a été dispensée en Français et le marché cible était spécifiquement celui de Djibouti. Au total, 32 participants y ont assisté, provenant de deux compagnies d'assurance générale, deux compagnies d'assurance Takaful et de l'Autorité de régulation de l'assurance. Il s'agissait de cadres moyens et supérieurs.

L'objectif visé était de faire en sorte que les participants puissent acquérir les connaissances et les compétences requises pour l'évaluation des risques dommages aux biens, ainsi qu'ils puissent maîtriser les aspects techniques de l'évaluation des risques et bien comprendre les principaux éléments des rapports d'études sur les risques. Les participants ont également pu mieux comprendre la structure et le contenu d'une police d'assurance incendie dommages aux biens, outre les facteurs à prendre en compte pour la tarification, ainsi que les clauses et les exclusions communes.

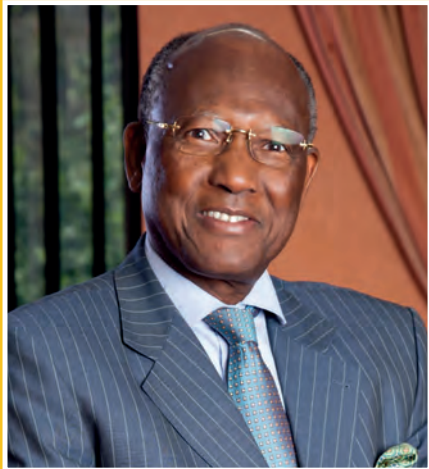
Le séminaire a été ouvert et animé par M. Assoumana Hassane, consultant au bureau régional de Nairobi. Dans son mot d'ouverture, il a souligné que cette formation s'inscrivait dans la cadre de la mission d'Africa Re consistant à promouvoir le développement de l'industrie de l'assurance et de la réassurance en



Afrique. Il a également saisi l'occasion pour inviter les participants à tirer le meilleur profit des connaissances techniques acquises au cours du séminaire, à échanger leurs expériences, partager les connaissances et établir des réseaux. La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de M. Thierry Marill, le Président de l'AMERGA.

Le séminaire a été clos par M. Yaseen Alhemyari, Directeur général de la Compagnie africaine d'Assurance Takaful de Djibouti. Il a remercié Africa Re pour l'initiative de la formation, puis a vivement invité les participants à mettre à profit les connaissances acquises dans leurs opérations quotidiennes.

Les participants ont apprécié le choix des thèmes de la formation qui étaient axés sur les défis auxquels ils sont quotidiennement confrontés. De plus, le forum a fourni une bonne occasion d'établir des réseaux, en permettant aux participants de partager un moment ensemble.



Hommage à M. Bakary Kamara

Par Adogbo Alfred.

Le 10 février 2024, la famille Africa Re s'est réunie à Lagos pour rendre un hommage mérité à son ancien directeur général émérite, feu Kamara Bakary.

Les membres de la famille de l'illustre disparu, ses collègues et les dirigeants du secteur des assurances du monde entier sont venus rendre hommage à "l'assureur africain le plus connu et le plus respecté"

Africa Re News vous présente ici les visages présents à la cérémonie d'homages.w



G-d: Dr. Corneille Karekezi, Ken Aghovbia, Hafedh Mohamed Omran du Libya Insurance Company et autres invités de marque



Vue partielle des invités



Membres du Conseil d'administration d' Africa Re, Arthur Nathaniel Yaskey, Sunday Thomas



Salami Kasali ancien directeur d'Africa Re, Guy Fokou, Directeur des Ressources humaines et Pierre Kotcho, ancien chauffeur de M.Kamara Bakary



Photo de famille des invités de marque avec les enfants de Bakary Kamara



G-d: Jagun Kolapo, Madam Adeola, Ali-Kote Mohammed ,Prof Lubumba et Abdul Rasheed Akolade d'Africa Re



Dr. Corneille Karekezi, Directeur général d'Africa Re rendant hommage à son illustre prédécesseur Bakary Kamara



Sunday Thomas, Commissaire aux assurances du Nigeria rendant hommage à Bakary Kamara



Ken Aghoghovbia, Directeur général adjoint d'Africa Re rendant hommage à son ancien et illustre patron Bakary Kamara



Elizabeth Amadiume, ancienne directrice des opérations d'Africa Re rendant hommage à son ancien patron



Sola Olaya, ancienne secrétaire de Bakary Kamara rendant hommage à son ancien illustre patron



Pierre Kotcho, ancien chauffeur de M. Bakary Kamara pendant 24 ans rendant hommage à son illustre ancien patron.

Hommage à M. Bakary Kamara



Hada Kamara, fille de Bakary Kamara parlant de son cher papa à l'audience



Prof. Lumumba Patrick Loch Otieno rendant hommage à l'illustre Bakary



Dr. Corneille Karekezi remettant le message de Condolérance d'Africa Re aux enfants de Bakary Kamara



Les enfants de Bakary Kamara écoutant attentivement les hommages rendus à leur illustre papa



Le personnel exécutif d'Africa Re, ancien et actuel avec les enfants de Bakary Kamara



Les enfants Kamara avec les invités de marque



▪ Société créée en 1976 ▪ 42 Etats membres africain

Assurance Risques Cyber

Résumé

La technologie et les données sont le moteur du monde dans lequel nous vivons. Par conséquent, partout dans le monde les entreprises doivent faire face à des cyber attaques dont le nombre est en constante augmentation - la cybercriminalité et d'autres menaces numériques. Outre qu'elle offre une solide infrastructure d'atténuation des menaces et de réponse, l'assurance risques cyber est un outil essentiel pour protéger les organisations contre ces risques. Africa Re offre une protection aux compagnies d'assurance pour des polices de cyber assurance autonomes. Nous accompagnons les entreprises dans le processus de gestion des sinistres avec une approche très souple en matière de sélection des prestataires de services, notamment les relations publiques, les services juridiques et les experts en risques informatiques.

Portée de la Couverture

Nous offrons une protection pour tous les coûts liés aux expositions courantes suivantes. Toutefois, notre offre est flexible et la couverture peut être adaptée aux besoins particuliers du client.

- Pertes d'exploitation
- Services (informatique, communications RP)
- Vie privée et violation de données
- Coûts d'atténuation
- Protection contre le piratage
- Interruption du réseau
- Couverture de la responsabilité des médias
- Cyber arnaque
- Amendes et pénalités réglementaires
- Coûts de notification volontaire informatique

Les secteurs les plus vulnérables

Tous les secteurs sont vulnérables face aux attaques cyber. Toutefois, les secteurs les plus touchés comprennent:

- Les services financiers (banques, fournisseurs de cartes ou de services de paiement, etc.)
- Pétrole, gaz et électricité
- Les produits pharmaceutiques
- Sociétés informatiques
- Le secteur public
- Santé
- Télécommunications
- Services de distribution publique
- Détaillants

Pour de plus amples informations, veuillez contacter notre réseau de bureaux à Nairobi, Lagos, Casablanca, Ébène (Maurice), Le Caire, Abidjan, Dubaï, Johannesburg, Addis-Abeba, Kampala et Khartoum.

Force, Proximité, Possibilités et Protection

NOTATION FINANCIÈRE

A

A.M. Best

A-

Standard & Poor's

Dans le top 40 des compagnies de réassurance du monde (selon S&P)

Creative/Design & Print

PRINTSERVE 700-PRINTSERVE, 0807 406 2617, 0807 406 2618